

---

## Compte-rendu de la réunion du 2 février 2023 à 19 H

---

L'an deux mille vingt-trois, le deux février, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté légalement convoqué le 27 janvier 2023 s'est réuni au siège de la Communauté, 8 avenue des Alliés à Montbéliard, sous la présidence de Monsieur Charles DEMOUGE, Président.

### **PRESENTS :**

M. Charles DEMOUGE, Mme Marie-Noëlle BIGUINET, M. Damien CHARLET, M. Daniel GRANJON, M. Pierre Aimé GIRARDOT, Mme Marie-France BOTTARLINI CAPUTO, M. Alexandre GAUTHIER, Mme Magali DUVERNOIS, M. Didier KLEIN, M. Renaud FOUICHE, M. Jean-Louis NORIS, M. Henri-Francis DUFOUR, M. Jean ANDRE, Mme Sophie RADREAU, M. Joël VERNIER, M. Jean FRIED, M. Arnaud ROTA, Mme Céline DURUPHTY, Mme Zina GUEMAZI, M. Alain MONNIEN, M. Pascal TOURNOUX, M. Samuel GOMES, M. Jean-Luc PETIOT, Mme Samia MESSAOUDI, M. Roland THIERRY, M. Claude PERROT, M. Guy BARBIER, Mme Christine BOSCHI, Mme Gladys DEUSCHER, M. Matthieu BLOCH, M. Christian QUENOT, Mme Sophie ROBERT, M. Marc TIROLE, M. Philippe GASSER, Mme Carole THOUESNY, M. Philippe LACROIX, M. Christian PILEYRE, M. Alain SYLVANT, M. André DUFRESNES, Mme Marielle BALLAY, Mme Véronique PERRIOD, M. Mathieu MOINE, M. José ANTUNES, M. Christian MAILLARD, M. Daniel MORNARD, M. Robert GRILLON, M. Alphonse RICHARD, Mme Danièle HUGENDBLER, M. Patrick FROEHLI, M. Jean-Pierre HOCQUET, Mme Marilyn PERNOT, Mme Christine SCHMITT (à partir du point 4, auparavant pouvoir à Mme Gisèle CUCHET), M. Christophe FROPPIER, Mme Hélène MAITRE, M. Karim DJILALI, Mme Gisèle CUCHET, M. Olivier TRAVERSIER, Mme Nora ZARLENGA, M. Gilles MAILLARD, M. Eric LANCON, Mme Sidonie MARCHAL, M. Gilles BORNOT, M. Mathieu KALYNTSCHUK, M. Gilles BOURDOIS-RISSE, Mme Marie-Line LEBRUN, M. Thierry BOILLOT, M. Denis ARNOUX, M. Philippe MATHIEU, Mme Joëlle MATTERA, M. Jacques PELLICOLI, M. Georges HABERSTICH, M. Gérald GROSCLAUDE, M. Frédéric TCHOBANIAN, Mme Laurence DEVAUX, M. Jacques DEMANGEON, M. Daniel BUCHWALDER, Mme Lysiane MABIRE, M. Denis TISSERAND, M. Pascal PAVILLARD, Mme Pascale MERCIER, M. Eric SALAS, M. Philippe GAUTIER, Mme Nadine MERCIER, M. Claude STIQUEL, Mme Claude Françoise SAUMIER, M. Patrice VERNIER, M. Patrick LECHINE, M. Christian HIRSCH (à partir du point 4, auparavant pouvoir à M. Didier KLEIN), Mme Martine VOIDEY (à partir du point 4-1, auparavant pouvoir à M. Christian BEAUFILS), M. Christian BEAUFILS.

### **ABSENTS, EXCUSES :**

Mme Agnès MARTIN (pouvoir à Mme Pascale MERCIER), M. Martial BOURQUIN (pouvoir à Mme Zina GUEMAZI), Mme Mélanie DAF (pouvoir à Mme Céline DURUPHTY), M. David BARBIER (pouvoir à M. Samuel GOMES), M. Jean-Luc GUYON (pouvoir à M. Jean ANDRE), M. Jean-Luc MARTINO (pouvoir à Mme Sophie RADREAU), M. Philippe MAURO (pouvoir à M. Jean FRIED), M. Christophe DALONGEVILLE (pouvoir à M. Charles DEMOUGE), M. Yanick GENIN (pouvoir à M. Alain MONNIEN), M. Philippe CLAUDEL (pouvoir à Mme Véronique PERRIOD), M. Jean-Paul MUNNIER (pouvoir à M. Robert GRILLON), M. Christian METHOT (pouvoir à M. Christian MAILLARD), M. Rémi PLUCHE (pouvoir à M. Gilles MAILLARD), Mme Ghenia BENSOU (pouvoir à M. Christophe FROPPIER), Mme Catherine MEUNIER (pouvoir à Mme Marie-Line LEBRUN), Mme Marilynne HASENFRATZ (pouvoir à M. Denis ARNOUX), M. Albert MATOCQ-GRABOT (pouvoir à Mme Magali DUVERNOIS), M. Michel BOGAERT (pouvoir à M. Gilles BOURDOIS-RISSE), Mme Dominique DANGEL (pouvoir à M. Philippe GAUTIER), M. Anselme DESMIRAZ (pouvoir à M. Joël VERNIER).  
Mme Zahia LAZAAL, M. Valère NEDEY.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Alexandre GAUTHIER

---

## **1 - Installation de Madame Marilyn PERNOT au poste de Conseillère Communautaire au titre de la commune de Mandeuve en remplacement de Madame Bérangère PAGNOT**

Suite au décès de Madame Bérangère PAGNOT il est procédé à l'installation de Madame Marilyn PERNOT en qualité de Conseillère Communautaire au titre de la commune de Mandeuve au Conseil de Communauté de Pays de Montbéliard Agglomération.

## **2 - Représentations de Pays de Montbéliard Agglomération dans les organismes extérieurs - Modifications**

Le Conseil de Communauté, après avoir respecté les modalités d'usage et après en avoir délibéré, désigne Madame Marilyn PERNOT par 111 voix portées sur son nom en qualité de représentant de la Communauté d'Agglomération au sein du collège Jean Paul GUYOT de Mandeuve.

Sur demande du Président, il a été fait usage du système de vote électronique.

## **3 - Composition des Commissions Thématiques Permanentes - Modifications**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

- approuve la modification proposée (Madame Marilyn PERNOT, membre de la Commission n° 1).

Sur demande du Président, il a été fait usage du système de vote électronique.

## **4 - Capitale Française de la Culture 2024 - Mise en œuvre du projet artistique et culturel de PMA**

Le Conseil Communautaire prend acte des dispositions du rapport.

### **4-1 - Orientations budgétaires 2023 - Débat**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, prend acte de la tenue d'un débat sur les orientations budgétaires 2023.

### **4-2 - Modification tableau des effectifs**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à la majorité de ses membres présents ou représentés, par 98 « pour », 0 « contre », 1 abstention :

- se prononce favorablement sur les modifications de postes figurant dans la délibération.

Sur demande du Président, il a été fait usage du système de vote électronique.

### **1-1 - Opération de Revitalisation du Territoire - Convention-cadre entre Pays de Montbéliard Agglomération et les communes de Montbéliard, Audincourt, Pont-de-Roide-Vermondans et Fesches-le-Châtel**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

- approuve le projet de la convention-cadre à intervenir entre l'Etat, les communes de Montbéliard, Audincourt, Pont-de-Roide-Vermondans et Fesches-le-Châtel, Pays de Montbéliard Agglomération, ainsi que l'ANAH et la Banque des Territoires (cf. projet figurant dans la version numérique),
- autorise le Président à le signer.

Sur demande du Président, il a été fait usage du système de vote électronique.

### **1-2 - Convention "Centralité Rurale Régionale" avec la commune de Pont-de-Roide - Vermondans - Autorisation de signer**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à la majorité de ses membres présents ou représentés par 108 « pour », 0 « contre », 3 abstentions :

- approuve les termes de la convention-cadre à intervenir entre la commune de Pont-de-Roide – Vermondans, Pays de Montbéliard Agglomération et la Région Bourgogne–Franche-Comté,
- autorise le Président à la signer.

Sur demande du Président, il a été fait usage du système de vote électronique.

### **2-1 - Transports urbains - Dispositif destiné aux familles ukrainiennes hébergées sur PMA**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à la majorité de ses membres présents ou représentés, par 105 « pour », 1 « contre », 3 abstentions :

- approuve l'accès aux titres de transport sociaux pour les ressortissants ukrainiens hébergés sur PMA et au titre scolaire gratuit pour les enfants ukrainiens scolarisés, dans les conditions prévues dans la délibération.

Sur demande du Président, il a été fait usage du système de vote électronique.

### **2-2 - Transports urbains - Mise en œuvre d'un tad'Y Nord-Est du Pays de Montbéliard/Espace médian**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à la majorité de ses membres présents ou représentés, par 108 « pour », 0 « contre » et 2 abstentions :

- valide le déploiement d'une offre de transport à la demande entre le secteur Nord-Est de PMA et l'espace médian, pour un coût annuel estimé à 100 K€ HT par an, sur la base d'une expérimentation de 6 mois se déroulant du 2 janvier au 30 juin 2023.

Sur demande du Président, il a été fait usage du système de vote électronique.

#### **6-1 - Conservatoire de Musique, de Danse et d'Art Dramatique - Modification de la composition du Conseil d'Etablissement**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

- approuve les modifications proposées,
- valide la nouvelle composition du Conseil d'Etablissement.

Sur demande du Président, il a été fait usage du système de vote électronique.

#### **10-1 - PLH - Volet amélioration du parc privé - 1<sup>ère</sup> affectation de subventions communautaires 2023**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

- décide d'attribuer les subventions telles que proposées dans les tableaux annexés à la délibération, pour un montant total de 95 204 €,
- autorise le Président à signer tout document afférent à ces attributions.

#### **1 - Rapports d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes portant sur l'enquête relative à la gestion de l'eau de Pays de Montbéliard Agglomération pour les exercices 2017 et suivants**

Ce rapport fait l'objet d'un débat qui sera retranscrit dans le procès-verbal de la séance.

#### **2 - Rapports d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes portant sur l'enquête relative au développement économique pour les exercices 2017 et suivants**

Ce rapport fait l'objet d'un débat qui sera retranscrit dans le procès-verbal de la séance.

Fait à Montbéliard le 2 février 2023

Le Président

Le Secrétaire de séance